



AGIR CHAQUE JOUR DANS L'INTÉRÊT
DE NOS CLIENTS ET DE LA SOCIÉTÉ

**GUIDE DE
L'ACTIONNAIRE
2020**



CRÉDIT AGRICOLE
S.A.

PRÉAMBULE

- 4 Notre Raison d’Être
- 5 5 bonnes raisons d’être actionnaire
- 6 Nos chiffres clés

DÉCOUVRIR LE GROUPE

- 9 Notre organisation
- 10 Notre modèle de Banque universelle de proximité
- 11 Quelques temps forts de l’année 2019
- 14 Notre gouvernance responsable et engagée
- 16 Nos engagements pour une société durable
- 18 Notre Projet du Groupe et Plan moyen terme 2022
- 20 Nos 3 piliers CLIENT / HUMAIN / SOCIÉTAL

COMPRENDRE L’INFORMATION FINANCIÈRE

- 23 La composition du capital
- 24 Les résultats financiers
- 25 Les données financières
et extra-financières du Groupe
- 26 Les informations boursières
- 27 Le dividende

ÊTRE ACTIONNAIRE

- 29 Passer un ordre de bourse
- 30 Détenir du capital
- 31 Comprendre la fiscalité
- 32 Participer à l’Assemblée générale
- 33 Les résolutions de l’Assemblée générale
- 34 Questions des actionnaires
- 36 Adhérer au Club des actionnaires
- 37 Découvrir le Comité de liaison
- 38 Se rencontrer
- 39 Contacts et liens utiles

AGIR CHAQUE JOUR DANS L'INTÉRÊT DE NOS CLIENTS ET DE LA SOCIÉTÉ

La finalité du Crédit Agricole, c'est d'être le partenaire de confiance de tous ses clients :

Sa solidité et la diversité de ses expertises lui permettent d'accompagner dans la durée chacun de ses clients dans leur quotidien et leurs projets de vie, en les aidant notamment à se prémunir contre les aléas et à prévoir sur le long terme.

Il s'engage à rechercher et protéger les intérêts de ses clients dans tous ses actes. Il les conseille avec transparence, loyauté et pédagogie.

Il revendique la responsabilité humaine au cœur de son modèle : il s'engage à faire bénéficier tous ses clients des meilleures pratiques technologiques, tout en leur garantissant l'accès à des équipes d'hommes et de femmes, compétents, disponibles en proximité, et responsables de l'ensemble de la relation.

Fier de son identité coopérative et mutualiste, s'appuyant sur une gouvernance d'élus représentant ses clients, le Crédit Agricole :

soutient l'économie, l'entrepreneuriat et l'innovation en France et à l'International : il se mobilise naturellement pour ses territoires.

s'engage délibérément sur les terrains sociétaux et environnementaux, en accompagnant progrès et transformations.

est au service de tous : des ménages les plus modestes aux plus fortunés, des professionnels de proximité aux grandes entreprises internationales.

C'est ainsi que s'expriment l'utilité et la proximité du Crédit Agricole vis-à-vis de ses clients, et que s'engagent ses 142 000 collaborateurs pour délivrer excellence relationnelle et opérationnelle.

10^e
banque
mondiale

1^{re}
coopérative
mondiale

1^{re}
banque
en France

1^{er}
assureur
en France

1^{er}
gestionnaire
d'actifs européen

1

NOTRE LEADERSHIP DANS NOS MÉTIERS

avec un modèle
économique stable,
diversifié et rentable

2

NOTRE SOLIDITÉ FINANCIÈRE

Des ratios de solvabilité
élevés, une solide
position en liquidité,
une gestion agile du
capital et de très bons
résultats

5 BONNES RAISONS D'ÊTRE ACTIONNAIRE

3

NOTRE POLITIQUE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

Poursuivre notre engagement
mutualiste en faveur du
développement pour tous et faire
de la finance verte l'une des clés
de croissance du Groupe

5

NOTRE POLITIQUE DE DIVIDENDE

Un taux de distribution
de 50% en numéraire

4

NOTRE PRÉSENCE SUR TOUS LES TERRITOIRES

Contribuer au maintien
du lien social et accompagner
le développement des territoires

NOS CHIFFRES CLÉS



ACTIVITÉ DYNAMIQUE DE NOS MÉTIERS

13,6 Mds€

de nouveaux crédits à moyen et long termes octroyés par les Caisses régionales aux entreprises, soit +54 % en 3 ans

14,1 millions

de contrats d'assurance dommages chez Crédit Agricole Assurances

+ 13,1 %

sur un an, soit 1 794,7 Mds€ d'encours d'épargne gérés⁽¹⁾

+ 20 %

de hausse de la production de crédit-bail mobilier de CAL&F en 2019, pour atteindre 1,5 Md€

42,9 Mds€

de *Green bonds* structurés en 2019 par CA CIB

+ 47,3 %

d'encours conservés de CACEIS sur un an



LE GROUPE ANTICIPE SA SORTIE DU CHARBON

Acteur investi dans les problématiques liées au climat, le Groupe se désengagera totalement du charbon thermique en 2030, pour les pays de l'Union européenne et de l'OCDE, et en 2040 pour le reste du monde, en avance de 10 ans par rapport à son précédent calendrier.



BANQUE DE PROXIMITÉ

31 millions de clients en France

10 400

agences en banque de proximité France et internationale

+ 1,8 million

de clients en conquête brute en France et en Italie⁽²⁾

+ 7 %

sur un an, soit 650 Mds€ d'encours de crédits en banque de proximité en France



PROGRESSION DE NOS ACTIONS DE MOYEN TERME

+ 8/+ 5 points

progression de l'IRC⁽³⁾ des clients particuliers LCL/Caisses régionales depuis 2018

+ 6/+ 4 points

de hausse des clients utilisant nos applications mobiles LCL/MaBanque depuis 2018

25,2 %

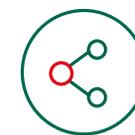
le Crédit Agricole est leader en taux de pénétration chez les moins de 17 ans (soit + 3,5 pp depuis 2016)⁽⁴⁾

+ 26 %

croissance des encours à impact social chez Amundi

1^{re}

entreprise financière en France en matière de diversité⁽⁵⁾



547 START-UP

accompagnées par

33

Villages by CA en France et en Italie

dont 4

nouveaux Villages en 2019

+2

Le Crédit Agricole progresse de deux places⁽⁶⁾ dans le classement de l'image des banques et se hisse à la 2^e place.

Au total, 76 % des répondants déclarent avoir une très bonne ou une bonne image du Crédit Agricole.

Aa3

L'agence de notation Moody's a relevé, en septembre 2019, les notes de crédit long terme, de "A1" à "Aa3", des Caisses régionales, de Crédit Agricole S.A. et de Crédit Agricole CIB, assorties d'une perspective stable.

Moody's justifie le relèvement des notes par l'amélioration constante du niveau de capitalisation du Groupe, de la qualité de ses actifs, ainsi que de la diversification des sources de revenus, qui lui permet de conserver sa profitabilité dans un environnement de taux bas.

10
Mds€

DE SYNERGIES DE REVENUS ATTENDUS À 2022 SUR LE GROUPE

9 Mds€

de synergies de revenus à fin 2019

dont 886 m€

de synergies de revenus intra-groupe en Italie en 2019 (+8 % depuis 2018)

(1) Par Amundi, Crédit Agricole Assurances et Crédit Agricole Wealth Management.

(2) Particuliers et entrepreneurs.

(3) Indice de Recommandation Client.

(4) Source synthèse baromètre 2019 CSA 0-17 ans.

(5) Selon le classement "Diversity Leaders" du Financial Times.

(6) Baromètre Posternak-Ilop, fin 2019.

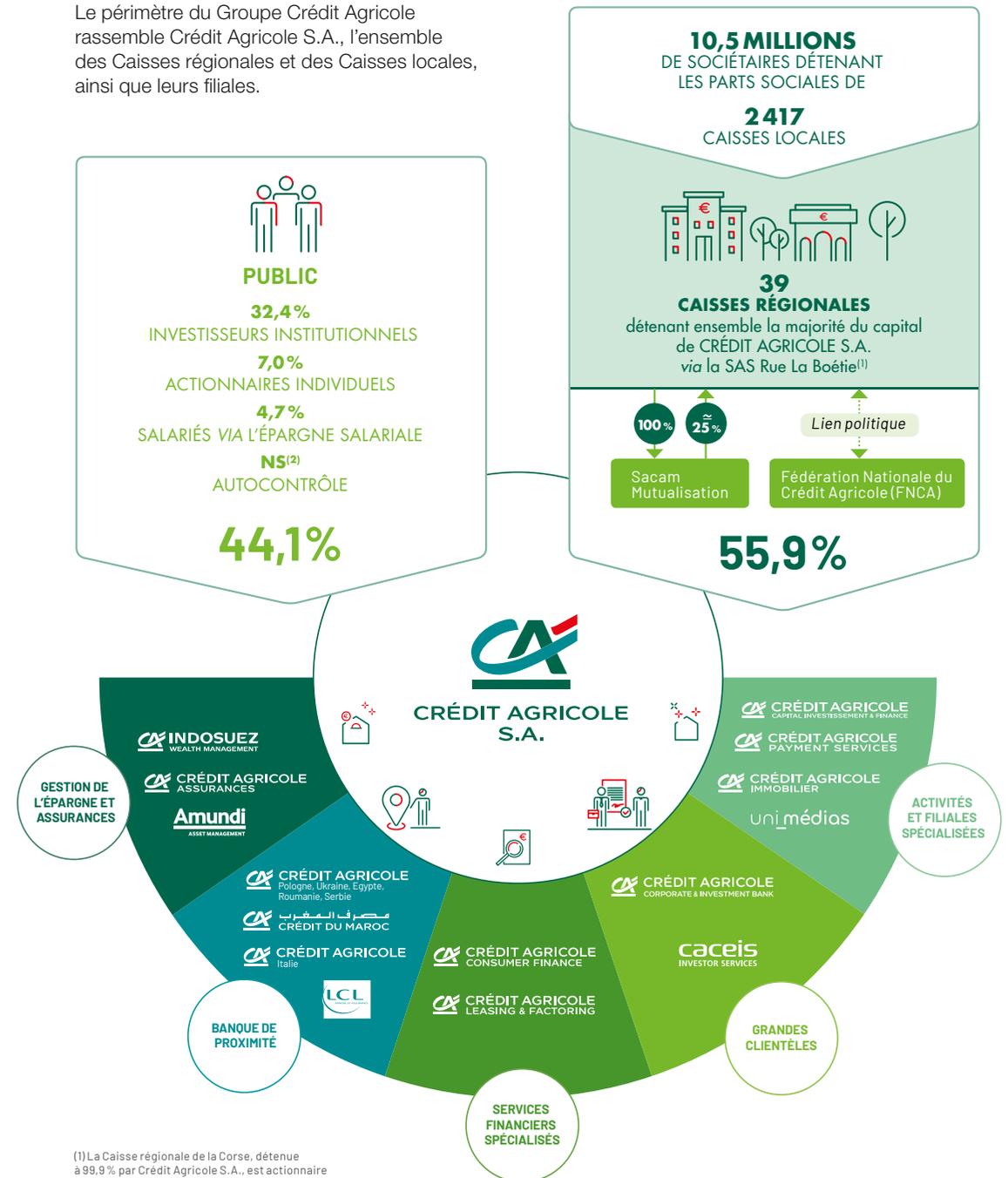
DÉCOUVRIR LE GROUPE

Crédit Agricole S.A. et ses filiales, l'ensemble des Caisses régionales et des Caisses locales forment le périmètre du Groupe Crédit Agricole et son modèle de Banque universelle de proximité.

Ce modèle s'appuie sur la synergie de tous les métiers du Groupe, et apporte une diversité d'expertises à chaque client.

NOTRE ORGANISATION

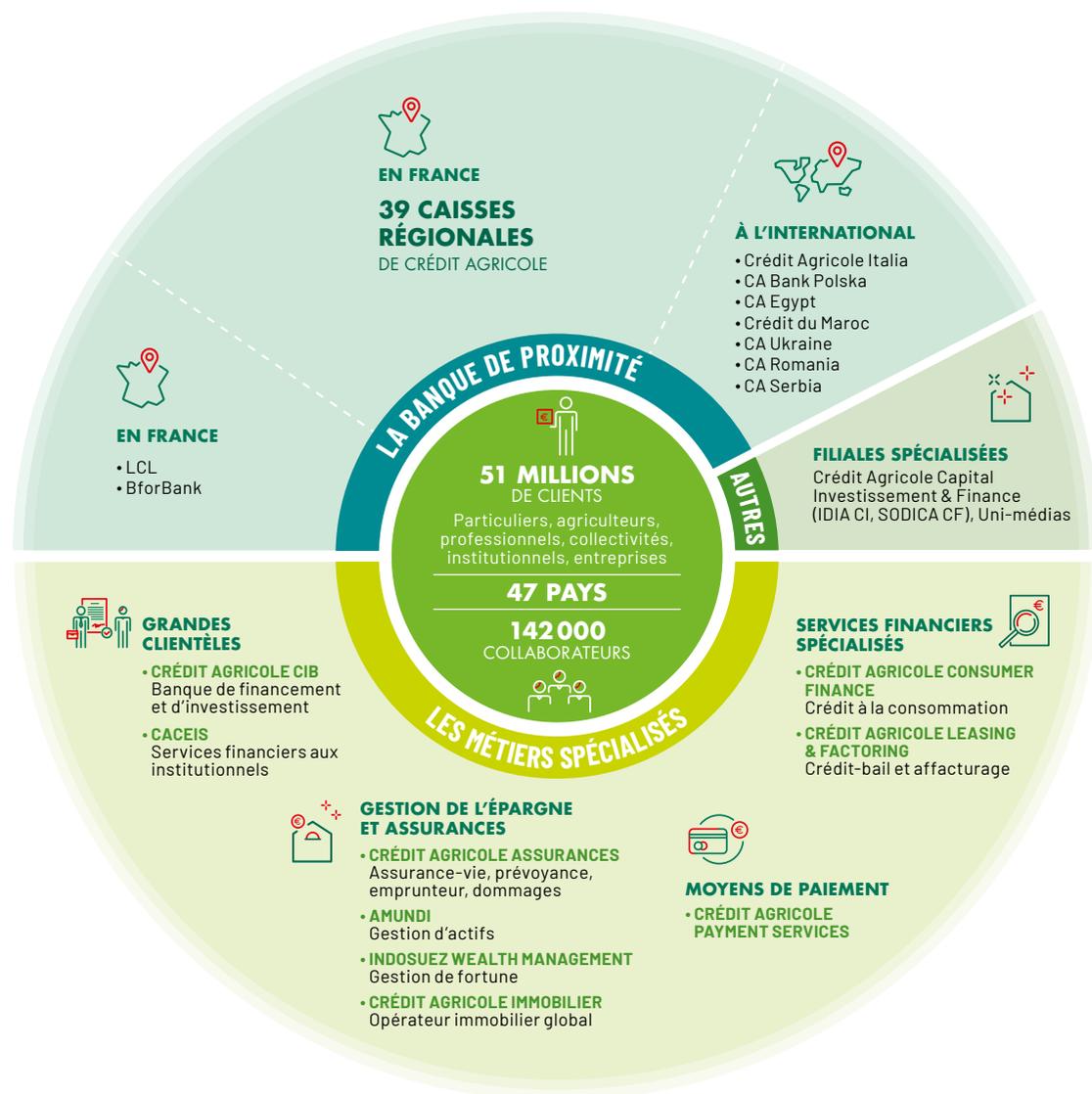
Le périmètre du Groupe Crédit Agricole rassemble Crédit Agricole S.A., l'ensemble des Caisses régionales et des Caisses locales, ainsi que leurs filiales.



(1) La Caisse régionale de la Corse, détenue à 99,9% par Crédit Agricole S.A., est actionnaire de Sacam Mutualisation.
(2) Non significatif.

NOTRE MODÈLE DE BANQUE UNIVERSELLE DE PROXIMITÉ

Le Crédit Agricole déploie un modèle unique de Banque universelle de proximité, fondé sur la complémentarité entre les activités du Groupe. Ainsi, ses réseaux de proximité offrent à tous ses clients, selon leurs besoins, une palette complète de produits et services bancaires et extra-bancaires, par tous les canaux, élaborés avec des métiers spécialisés leaders dans leur domaine, en France et à l'international.

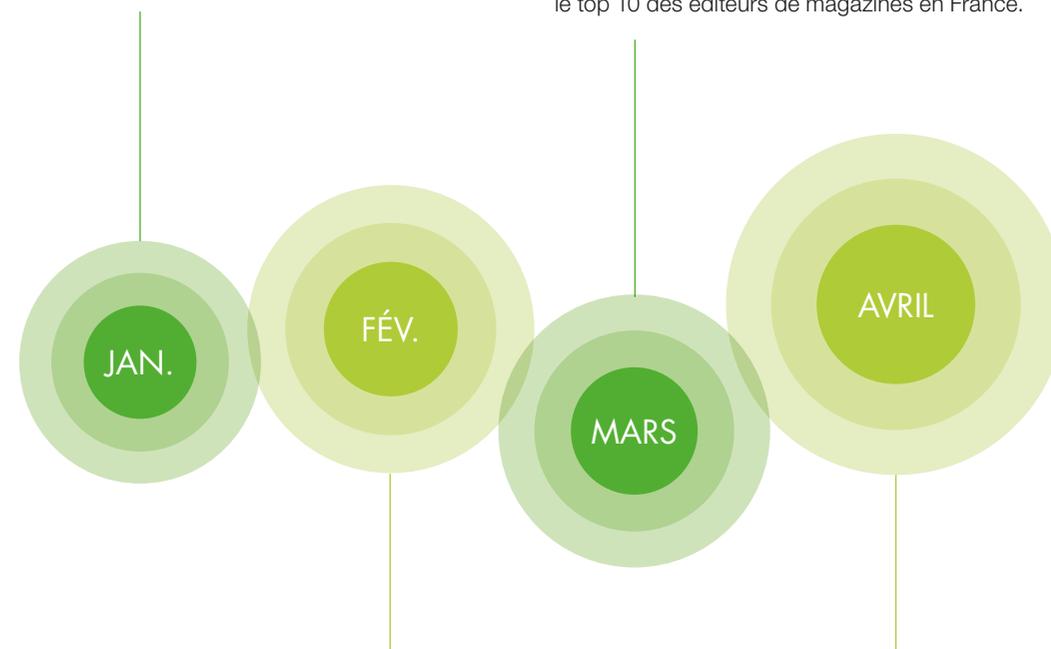


QUELQUES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2019

AMUNDI, est le premier gestionnaire d'actifs européen. CPR AM, filiale d'Amundi, s'est associée au CDP (*Carbon Disclosure Project*) et lance *Climate Action*, un nouveau fonds actions internationales dédié à la lutte contre le réchauffement climatique.

Crédit Agricole Payments Services, leader en France des solutions de paiement (30% de part de marché), lance Samsung Pay, une nouvelle offre de paiement mobile digitale.

Uni-médias, filiale de presse, figure dans le top 10 des éditeurs de magazines en France.



CACIF, Crédit Agricole Capital Investissement et Finance. Le Groupe Crédit Agricole, via ses filiales IDIA Capital Investissement et SOCADIF Corporate Finance, a participé au lancement de France Imageries Territoires, premier réseau de radiologues indépendants en France.

Crédit Agricole Immobilier, expert immobilier du Groupe, a été le lauréat de l'appel à projets "Dessine-moi Toulouse" avec Afriville, concept d'urbanisme agricole au cœur d'un parc de 5 hectares totalement réaménagé.

Crédit Agricole Indosuez Wealth Management, regroupe les activités de gestion de fortune du Groupe. Le fonds thématique Indosuez Objectif Terre, géré par Indosuez Gestion, a vu le jour en 2019. Il permet d'investir dans des titres de sociétés cherchant à répondre aux enjeux du changement climatique.



LCL, est une banque de réseau national qui se consacre exclusivement aux activités de banque et assurance de proximité. LCL lance une nouvelle offre d'*access banking*: "LCL Essentiel": cette offre bancaire innovante s'adresse aux jeunes urbains entrant dans la vie active. Elle propose la simplicité *via* le digital et la sécurité avec une carte à débit contrôlé, un tarif attractif et la disponibilité d'un conseiller.

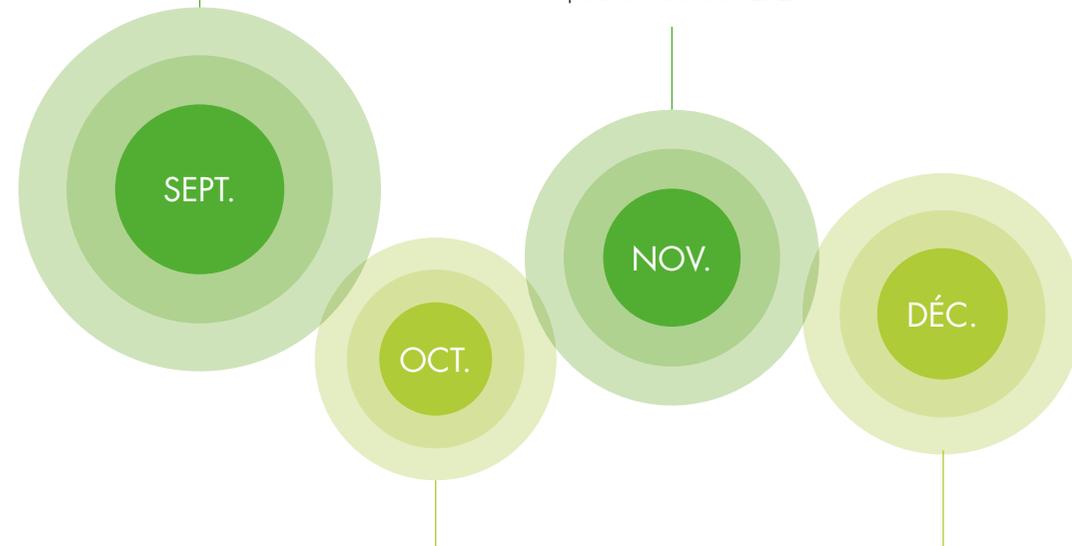
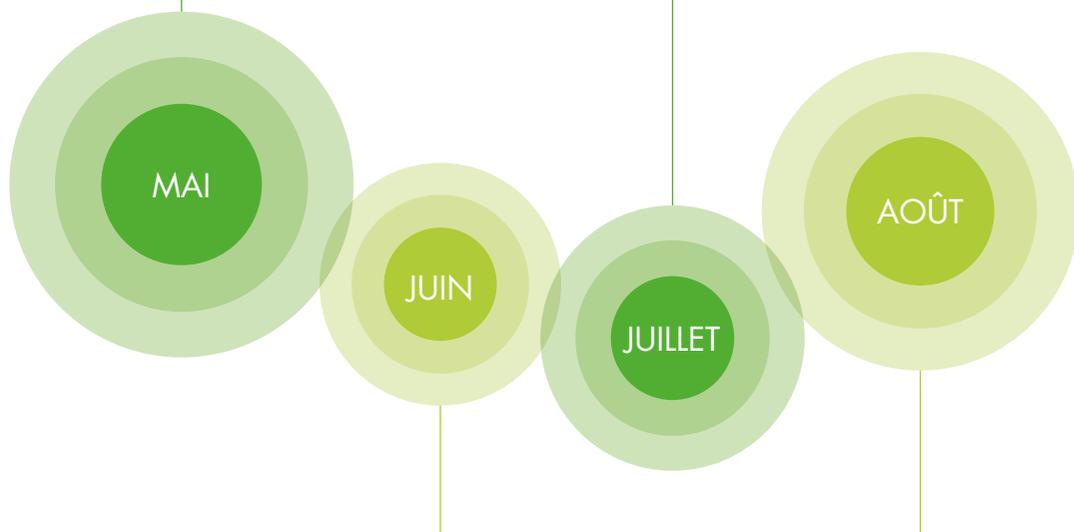


CACEIS, groupe bancaire international leader européen des services de banque dépositaire et d'administration de fonds, fait une offre publique d'achat de KAS Bank, aux Pays-Bas. Achat finalisé en octobre 2019. En avril 2019, annonce du rapprochement avec Santander Securities Services pour créer un acteur de premier plan (finalisé en décembre 2019).

CACIB, la banque de financement et d'investissement du Groupe, a participé à l'émission du tout premier *Sustainability Linked bond* pour le groupe énergétique italien Enel. Il s'agit d'une émission obligataire dite "verte" dont le coût de financement peut être majoré en cas de non-atteinte d'un objectif environnemental.



CAA, est le premier bancassureur en Europe par le chiffre d'affaires et le premier assureur en France. Predica, filiale assurance de personnes de Crédit Agricole Assurances, annonce la commercialisation de ses plans d'épargne retraite individuels, répondant ainsi au moment de vie retraite de tous ses clients, qu'ils soient particuliers, professionnels ou agriculteurs : PER Assurance disponible dans les agences du Crédit Agricole, et LCL Retraite PER pour les clients de LCL.



CA CF, Crédit Agricole Consumer Finance, est un acteur majeur du crédit à la consommation. CA CF et Banco BPM, la troisième plus grande banque italienne, ont signé un accord visant à renforcer leur partenariat global sur le marché italien du crédit à la consommation pour les 15 prochaines années.

CAL&F, Crédit Agricole Leasing & Factoring, est un acteur majeur du crédit-bail, de l'affacturage et du financement des énergies renouvelables en France et en Europe. En 2019, CAL&F est désormais devenu le partenaire financier exclusif de Honda en Pologne, grâce à la mise en place d'une stratégie commune entre Crédit Agricole Bank Polska et EFL⁽¹⁾.

Les banques de proximité à l'international, sont présentes dans 7 pays. CA Italia, tête de pont du Groupe en Italie, 2^e marché domestique, a lancé la plateforme *Crowdforld* pour le développement d'actions au bénéfice des territoires et de la population.

Les **39 Caisses régionales**, sont des sociétés coopératives et banques de plein exercice leaders sur tous les marchés de banque de proximité en France avec près de 25 millions de clients. Ensemble, elles ont signé un accord de garantie nationale pour accompagner les entreprises agricoles et agroalimentaires, avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et le Fonds Européen d'Investissement (FEI). Près de 625 m€ de prêts bancaires mobilisés dès début 2020.



(1) Filiale de leasing du Groupe en Pologne.



NOTRE GOUVERNANCE RESPONSABLE ET ENGAGÉE

Composé de 21 administrateurs, le Conseil d'administration arrête, sur proposition du Président et du Directeur général de Crédit Agricole S.A., les orientations stratégiques du Groupe, approuve les projets d'investissements stratégiques, décide des principes généraux d'organisation financière interne et exerce sa mission de surveillance, particulièrement dans le domaine des risques.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

11 réunions plénières du Conseil en 2019
dont 1 séminaire



Dominique Lefebvre
Président du Conseil d'administration
de Crédit Agricole S.A.



(1) Dont 8 réunions du comité conjoint audit/risques.



47%
de femmes

53%
d'hommes

au sein du Conseil

33%

d'indépendants⁽²⁾
au sein du Conseil

(2) Hors les 3 administrateurs
représentants des salariés.

93%

Taux d'assiduité du
Conseil d'administration
aux réunions en 2019

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Entité faîtière de la direction exécutive de Crédit Agricole S.A., le Comité exécutif⁽¹⁾ met en œuvre la stratégie et pilote l'activité du Groupe. Il se réunit deux fois par mois.



Philippe Brassac
Directeur général



Xavier Musca
Directeur général délégué

FONCTIONS CENTRALES



Bertrand Corbeau
Directeur général adjoint
Pôle Développement,
Client et Innovation



Michel Ganzin
Directeur général adjoint
Pôle Fonctionnement
et Transformation



Jérôme Grivet
Directeur général adjoint
Pôle Finances Groupe



Jean-Paul Mazoyer
Directeur général adjoint
Transformation digitale
et IT Groupe



Bénédicte Chrétien
Directrice
Ressources humaines
Groupe



Véronique Faujour
Secrétaire générale

FONCTIONS CONTRÔLE



Alexandra Boleslawski
Directrice des Risques
Groupe



Martine Boutinet
Directrice de la
Conformité Groupe



Michel Le Masson
Inspecteur général
Groupe

PÔLES MÉTIERS



Philippe Dumont
Directeur général adjoint
Pôle Assurances



Michel Mathieu
Directeur général adjoint
Pôle filiales Banques
de Proximité



Yves Perrier
Directeur général adjoint
Pôle Épargne
et immobilier



Stéphane Priami
Directeur général adjoint
Pôle Services Financiers
Spécialisés



Jacques Ripoll
Directeur général adjoint
Pôle Grandes clientèles

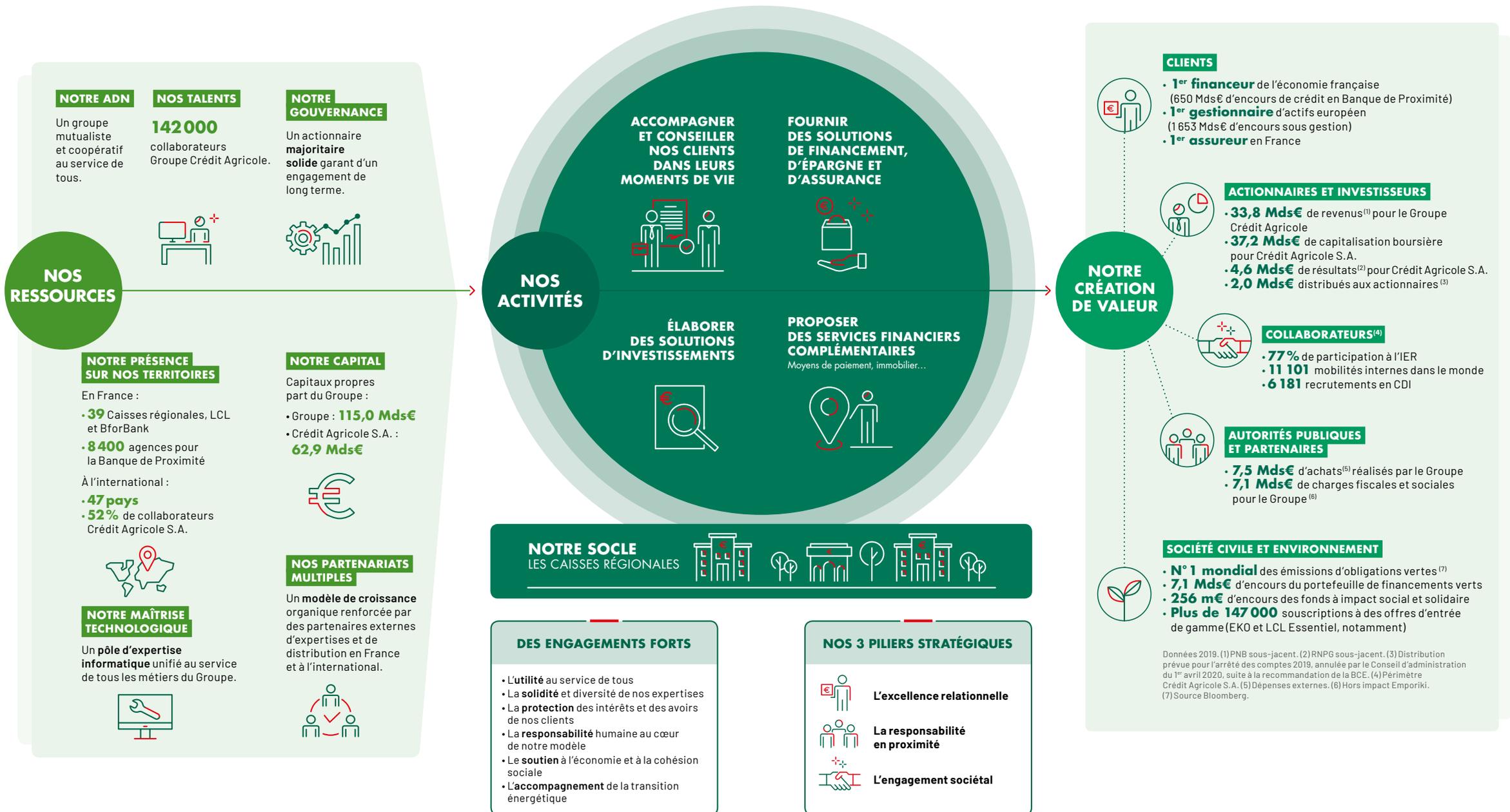


Giampiero Maioli
Directeur Groupe
Crédit Agricole S.A.
pour l'Italie

(1) Composition du Comité exécutif au 1^{er} mai 2020.

NOS ENGAGEMENTS POUR UNE SOCIÉTÉ DURABLE

“Agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société” est notre Raison d’Être.



NOTRE PROJET DU GROUPE ET PLAN MOYEN TERME 2022

3 LEVIERS

D' ACTIONS PRIORITAIRES POUR SOUTENIR LE PROJET DU GROUPE



Croissance sur tous nos marchés



N°1

en conquête sur tous nos marchés



Synergie des revenus



10 Mds€

de synergies à 2022, grâce à notre modèle de Banque universelle de proximité (+1,3 Md€)



Transformation technologique pour une efficacité renforcée



>15 Mds€

alloués sur quatre ans à la transformation technologique (dont +13 % pour les investissements par rapport au précédent PMT⁽¹⁾)

UN GROUPE FORT

PERMETTANT UNE GESTION AGILE DU CAPITAL

Une solidité du Groupe renforcée avec un CET1 à fin 2022 intégrant les évolutions réglementaires

>16% pour le Groupe Crédit Agricole

11% pour Crédit Agricole S.A.



Switching off⁽²⁾

Une croissance du résultat net part du groupe (RNPG) de Crédit Agricole S.A.

+3% par an pour atteindre plus de 5 Mds€ en 2022 pour Crédit Agricole S.A. (TCAM⁽³⁾ 2018-2022)

< 60% Coefficient d'exploitation de Crédit Agricole S.A. (hors FRU⁽⁴⁾)

± 40 pb Coût du risque sur encours Crédit Agricole S.A.

(1) Plan moyen terme. (2) Démantèlement partiel du mécanisme de garantie Switch correspondant à un transfert vers les Caisses régionales d'une partie des exigences prudentielles s'appliquant à Crédit Agricole S.A. au titre de ses activités d'assurances. (3) Taux croissance annuel moyen. (4) Fonds de résolution unique.

3 PILIERS



Excellence relationnelle

- Une mobilisation de tous les métiers autour de la satisfaction client et d'une culture zéro défaut
- Une expérience client digitale exceptionnelle et une banque digitale de référence
- Des services bancaires et extra-bancaires innovants

1^{er}

sur la satisfaction client (IRC⁽¹⁾)



Responsabilité en proximité

- Offrir toujours aux clients un accès direct à un responsable de la relation en proximité
- Transformer le management et l'organisation pour accompagner ce Projet Humain

1^{er}

employeur préféré dans les services financiers en France

Engagement sociétal

- Une gamme d'offres accessible à tous les clients (EKO, LCL Essentiel) et un engagement à maintenir le lien sociétal dans les territoires
- Une stratégie climat Groupe Crédit Agricole en ligne avec l'Accord de Paris, dont la mise en œuvre sera certifiée

1^{er}

leader européen en investissement responsable

(1) Indice de Recommandation Client.

NOS 3 PILIERS CLIENT / HUMAIN / SOCIÉTAL



ÊTRE LA BANQUE PRÉFÉRÉE DES PARTICULIERS, DES ENTREPRENEURS ET DES ENTREPRISES

Manager collectivement l'excellence relationnelle

- Mobiliser tous nos métiers autour d'un objectif : la satisfaction de nos clients
 - Pilotage jusqu'au plus haut niveau de la qualité de service.
 - La satisfaction client (IRC) au cœur de l'évaluation des collaborateurs, des managers et des dirigeants, etc.
- Mettre en place un dispositif Groupe pour faire la chasse aux irritants clients : culture zéro défaut
 - Mise en place d'un *Customer Champion* dans tous nos métiers et conception de parcours fluides.
 - Désignation d'un « responsable de processus » au sein des Caisses régionales pour l'optimisation des processus bancaires.

Devenir une banque digitale de référence

- Hisser nos outils et applications aux meilleurs standards sur tous nos marchés.
- Adapter nos offres aux nouveaux usages.
- Acquérir de nouveaux clients sur les réseaux sociaux et grands sites d'e-commerce.
- Capitaliser sur la donnée pour mieux connaître nos clients en jouant pleinement notre rôle de tiers de confiance.
- Accélérer notre dynamique d'innovation.

Offrir à nos clients une large gamme de services bancaires et extra-bancaires

- Une stratégie innovante de plateformes de services gérées avec des partenaires.
- De nouveaux services extra-bancaires Crédit Agricole.

ZOOM SUR

QUELQUES ACTIONS 2019

- Satisfaction clients : **Crédit Agricole Assurances classé n°1 sur la gestion des sinistres auto et habitation** ⁽¹⁾.
- Offres adaptées aux nouveaux usages ⁽²⁾ : **EKO** (127 000 clients), **LCL Essentiel** (20 000 clients).
- **4 nouveaux Villages by CA en 2019** pour atteindre 33 Villages by CA en France et en Italie.



ÊTRE L'EMPLOYEUR PRÉFÉRÉ EN FRANCE DANS LES SERVICES FINANCIERS ET DANS LE TOP 5 EN EUROPE

Offrir toujours aux clients un accès direct à un responsable de la relation en proximité

- Des responsables de la relation en proximité faisant preuve de discernement et ayant davantage de responsabilités pour répondre plus rapidement aux besoins des clients :
 - Évalués sur l'Indice de Recommandation Client (IRC) et sur l'Indice d'Engagement et de Recommandation (IER) pour les managers du Groupe Crédit Agricole S.A.
 - Formation aux compétences digitales et comportementales, etc.

Adopter un modèle managérial et une organisation du travail plus responsabilisants, dans un cadre de confiance renforcé

- Une transformation managériale en profondeur pour responsabiliser :

- 100 % des dirigeants formés à notre nouveau modèle de leadership "managers entrepreneurs".
- Une transformation organisationnelle pour être au plus près du client :
 - Des chaînes de décision raccourcies.
 - Des espaces et des modes de travail plus agiles.
- Un cadre de confiance renforcé pour un engagement réciproque du collaborateur et de l'entreprise :
 - Un dialogue social qui s'inscrit dans la transparence et le partenariat.
 - Des engagements forts en matière de diversité, de mixité et d'insertion.

ZOOM SUR

QUELQUES ACTIONS 2019

- **53 % des dirigeants de Crédit Agricole S.A.** formés à la transformation managériale.
- Réduction du nombre de niveaux hiérarchiques (CAPS), et déploiement du télétravail (dans 80 % des entités du Groupe fin 2019).
- **23,5 % de femmes au Comité de direction** (en janvier 2020 – +17 points vs 2018), **28 % de femmes dans les instances dirigeantes** des entités Crédit Agricole S.A. en 2019 (+ 5 points depuis 2018).



POUR SUIVRE NOTRE ENGAGEMENT MUTUALISTE ET SOCIÉTAL

Poursuivre notre action mutualiste en faveur du développement pour tous

- Nous appuyer sur notre ancrage territorial pour permettre un développement économique pour tous :
 - Gamme d'offres accessibles à tous.
 - Accompagner l'entrepreneuriat au travers des Villages by CA.
 - Prévention et traitement du surendettement.

- Développer les financements à impact social :
 - Financier engagé des entreprises sociales et solidaires.
 - Renforcer notre leadership dans l'arrangement de *social bonds*, etc.
- Maintenir le lien sociétal dans les territoires :
 - Soutenir les associations et les actions locales, et investir dans la culture, le sport et la solidarité.
 - Accueil chaque année de 750 stagiaires de 3^e issus de zones d'éducation prioritaires.

Être le leader européen de l'investissement responsable

- Mobiliser le Groupe autour d'une stratégie climat en ligne avec l'Accord de Paris.
- Renforcer notre engagement en faveur de la transition énergétique :
 - Doubler la taille du portefeuille de *Green loans* à 13 Mds€ d'encours.
 - Intégrer des critères ESG dans 100 % des financements aux grandes entreprises et progressivement aux PME, etc.
- Promouvoir des politiques d'investissement vertes et responsables :
 - Appliquer la politique ESG d'Amundi à 100 % de ses fonds sous gestion et décisions de vote en 2021.
 - Intégrer des critères ESG dans 100 % des nouveaux investissements de Crédit Agricole Assurances, etc.

ZOOM SUR

QUELQUES ACTIONS 2019

- Mise en place d'une note de transition pour les clients grandes entreprises.
- Émissions d'un *Green bond* de 1 Md€ (octobre 2019) et d'un *Green covered bond* de 1,25 Md€ (novembre 2019).
- Croissance de près de 26 % des encours à impact social (Amundi).

(1) Source magazine *Que Choisir*, édition janvier 2020.

(2) EKO : offre bancaire d'entrée de gamme lancée fin 2017 ; LCL Essentiel : offre lancée en 2019 destinée aux jeunes actifs urbains ; Globe-Trotter pour les jeunes de 18 à 30 ans qui voyagent.



Retrouvez toute l'information du Projet du Groupe et Ambitions 2022 <https://www.credit-agricole.com/le-groupe/projet-du-groupe-et-ambitions-2022/notre-positionnement-strategique>

COMPRENDRE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les Caisses régionales détiennent ensemble, *via* la SAS Rue La Boétie, la majorité du capital de Crédit Agricole S.A.

Crédit Agricole S.A. est l'entité cotée qui détient notamment les filiales des pôles métiers : Gestion de l'épargne et assurances, Banque de proximité en France et à l'international, Services financiers spécialisés, ainsi que Grandes clientèles.

Le Groupe Crédit Agricole comprend les Caisses régionales, les Caisses locales, Crédit Agricole S.A. et leurs filiales. Le Groupe est le périmètre regardé par les autorités de tutelle (liquidité, solvabilité), les agences de notation et sert de référence pour les investisseurs dettes.

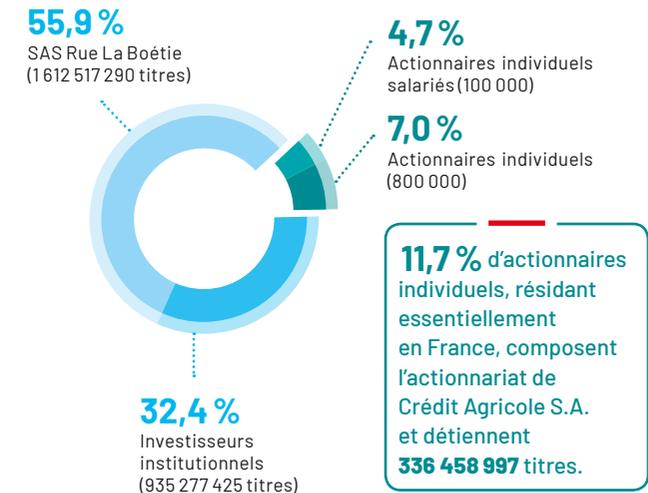
LA COMPOSITION DU CAPITAL

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

DONNÉES BOURSIÈRES AU 31/12/2019

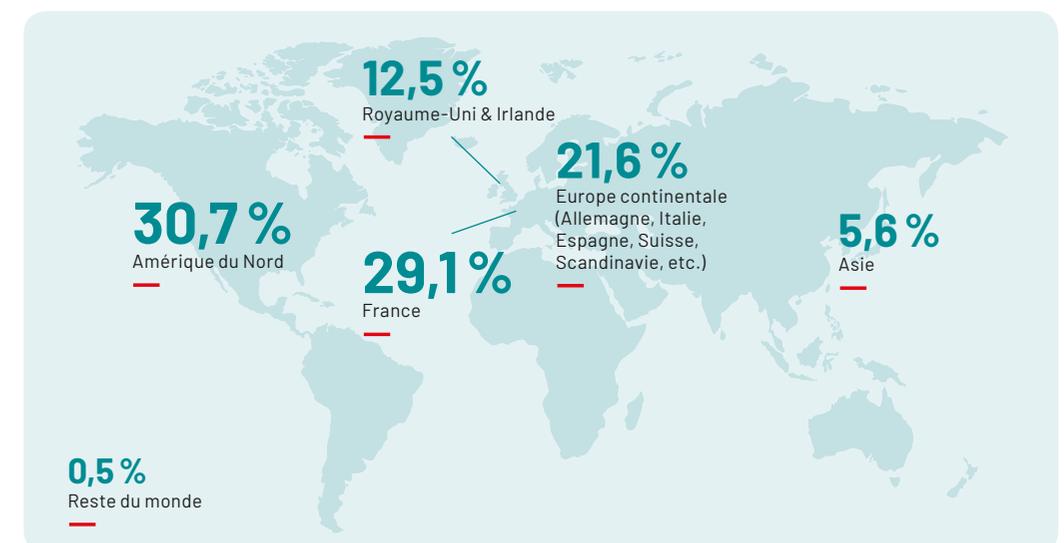
- Capital social
8 654 066 136 €
- Nombre de titres
2 884 688 712
- Capitalisation boursière
37,2 Mds€
- Rentabilité des capitaux propres tangibles (RoTE)
11,9%

RÉPARTITION DU CAPITAL⁽¹⁾



(1) Dont 435 000 titres autodétenus, soit 0,02%.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES INVESTISSEURS ET INSTITUTIONNELS



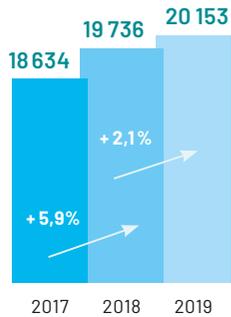
LES RÉSULTATS FINANCIERS

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

En 2019, le **résultat net part du Groupe publié atteint un niveau historique de 4 844 millions d'euros** et affiche une **forte hausse de + 10,1 % sur un an**. Ce bon résultat est une combinaison de plusieurs facteurs : une contribution positive de tous les pôles métiers à la croissance annuelle, des revenus dynamiques, une amélioration de l'efficacité opérationnelle et un retour du coût du risque à un niveau normal. Hors éléments spécifiques, le résultat net part du Groupe sous-jacent s'établit à 4 582 millions d'euros soit une augmentation de + 4,0 % par rapport à celui de 2018. **La solvabilité s'est encore renforcée et affiche un ratio à 12,1 %** au 31/12/2019.

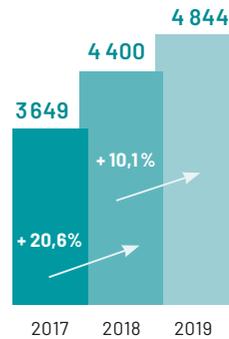
REVENUS⁽¹⁾

(en millions d'euros)



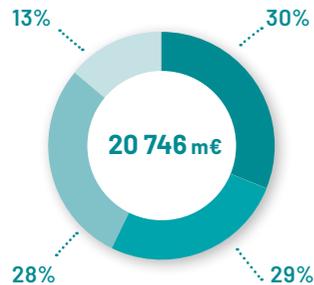
RÉSULTAT⁽²⁾

(en millions d'euros)

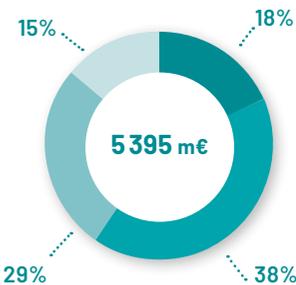


CONTRIBUTION DES PÔLES MÉTIERS⁽³⁾

REVENUS⁽¹⁾



RÉSULTAT⁽²⁾



- Banques de proximité
- Gestion de l'épargne et assurances
- Grandes clientèles
- Services financiers spécialisés

- Augmentation du résultat brut d'exploitation publié à **7 392 m€**
- Coefficient d'exploitation hors FRU publié à **61,6%**
- Retour du coût du risque de crédit à un niveau normal **32 points de base** (coût du risque de crédit/encours au T4-19)
- Capitaux propres part du Groupe à **62,9 mds€**
- Ratio Common Equity Tier 1 non phasé de **12,1 %⁽¹⁾**

(1) Maximum réglementaire de 8,7% selon l'exigence SREP, y compris coussin contracyclique.

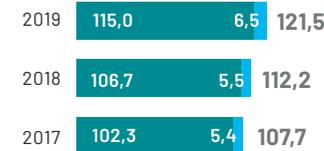
(1) Produit net bancaire publié (PNB).
(2) Résultat net part du groupe publié (RNPG).
(3) Activités Hors Métiers et en sous-jacent.

LES DONNÉES FINANCIÈRES ET EXTRA-FINANCIÈRES

GRUPE CRÉDIT AGRICOLE

CAPITAUX PROPRES

La solidité d'une banque repose sur ses fonds propres, qui constituent un coussin de sécurité sur lequel elle peut s'appuyer pour faire face à une situation difficile.

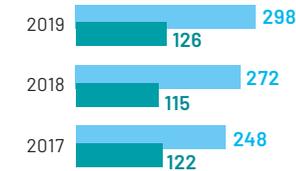


(en milliards d'€)

- Part du Groupe
- Intérêts minoritaires

LIQUIDITÉ

La liquidité d'une banque se caractérise, d'une part, par sa capacité à répondre aux demandes de retrait de ses clients et, d'autre part, par sa capacité à se refinancer sur le marché pour financer ses activités.



(en milliards d'€)

- Réserves de liquidité
- Excédent ressources stables

RATIOS DE SOLVABILITÉ⁽¹⁾

Les ratios de solvabilité sont des ratios de référence pour juger de la solidité financière d'un groupe bancaire.



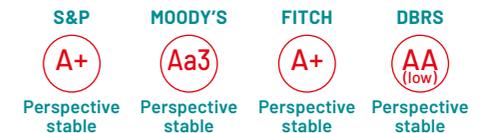
(1) En % (non phasé).
(2) Minimum réglementaire 9,7% selon l'exigence SREP, y compris coussin contracyclique.

NOTATION⁽²⁾

Les agences de notation financière sont des sociétés commerciales qui attribuent des notes reflétant la volonté et/ou la capacité d'une contrepartie (État, institutions financières, entreprises) à honorer ses obligations.

(2) Au 31 décembre 2019.

ÉMETTEUR/DETTE SENIOR PRÉFÉRÉE LONG TERME



TITRES COMPOSANT LE CAPITAL DES ENTITÉS DU GROUPE

Les titres de capital des entités qui constituent le Groupe Crédit Agricole sont de diverses natures. Ces titres ne donnent pas les mêmes droits.

	Détenteur	Entités émettrices	Droit de vote	Droit aux réserves	Titre coté	Rémunération
Parts sociales	Sociétaire	Caisses locales	Oui (1 homme = 1 voix)	Non	Non	Intérêt
Certificats coopératifs d'associés (CCAs)	Porteur	Caisses régionales du Crédit Agricole	Non	Oui	Non, négociable de gré à gré par les sociétaires de Caisses locales ou régionales	Dividende
Certificats coopératifs d'investissements (CCIs)	Porteur	Caisses régionales du Crédit Agricole	Non	Oui	Oui, Euronext Paris Compartiment B ou C	Dividende
Actions	Actionnaire	Crédit Agricole S.A.	Oui (1 action = 1 voix)	Oui	Oui, Euronext Paris Compartiment A Éligible au SRD	Dividende

LES INFORMATIONS BOURSIÈRES

COURS DE BOURSE EN CLÔTURE

Cours en clôture (en €)	2017	2018	2019
Plus haut	15,68	15,46	13,16
Plus bas	11,22	9,17	9,28
Au 31/12	13,80	9,43	12,93

Le titre Crédit Agricole S.A. a obtenu la **meilleure performance sur l'année 2019 parmi ses pairs français avec + 37,1 %**, supérieure à celle du CAC 40 de + 26,4 % et de + 8,6 % pour l'indice STOXX® Europe 600 Banks.

Le nombre total de titres Crédit Agricole S.A. échangés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019 sur Euronext Paris s'élève à 1,525 milliard (1,709 milliard en 2018), avec une moyenne quotidienne de 6 millions de titres (6,7 millions en 2018).

INDICES BOURSIERS

- ✓ Euronext Paris, compartiment A
- ✓ CAC 40
- ✓ STOXX Europe 600 Banks
- ✓ FTSEurofirst 80

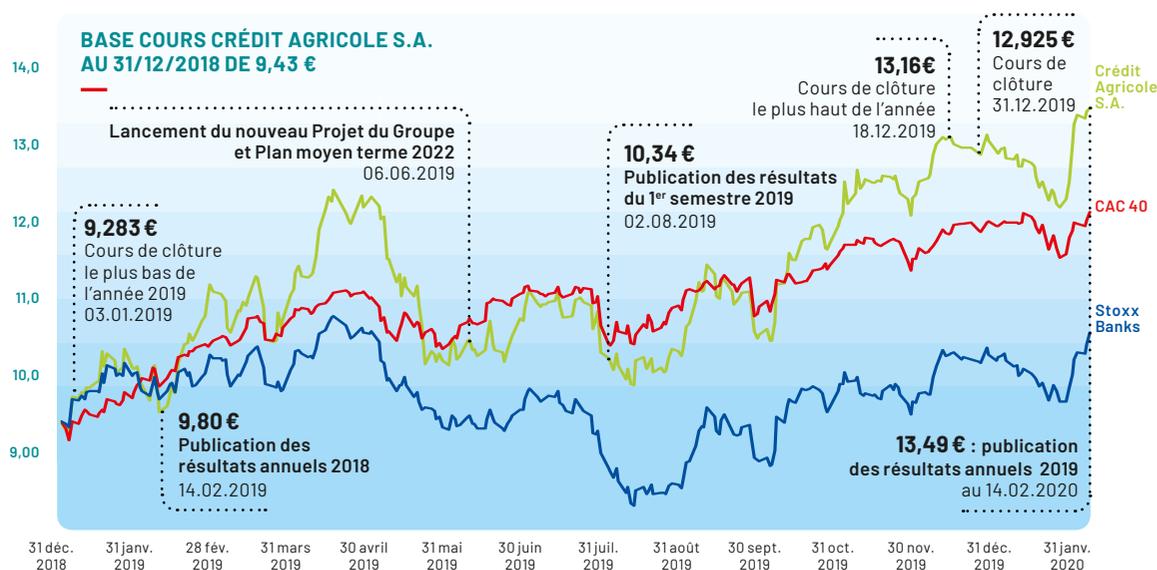
PLACE DE COTATION NYSE Euronext Paris

Compartiment (grandes capitalisations)	A
Valeur nominale	3 €
Éligible au SRD et PEA	Oui
Code actions au porteur	FR0000045072

CODE MNÉMONIQUE ACA

Code Reuters	CAGR.PA
Code Bloomberg	ACA : FP
Code Yahoo! Finance	ACA.PA
Code Google Finance	EPA : ACA

ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION CRÉDIT AGRICOLE S.A. EN 2019



LE DIVIDENDE

LA POLITIQUE DE DISTRIBUTION DU DIVIDENDE

Dans le cadre du Projet du Groupe et Plan moyen terme 2022 rendus publics en juin 2019 et de l'engagement pris par le Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A., la politique de distribution du dividende est définie comme suit :

- versement du dividende uniquement en numéraire ;
- taux de distribution de 50 %.

Le 14 février 2020, le Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A. a décidé de proposer à l'Assemblée générale des actionnaires

de 13 mai 2020 un dividende par action de 0,70 €, payable uniquement en numéraire.

Le 1^{er} avril 2020, en application des dispositions légales sur le fonctionnement des organes délibérant durant l'épidémie de Covid-19, le Conseil d'administration a été contraint de revoir exceptionnellement sa politique de dividende et a décidé de proposer à l'Assemblée générale du 13 mai 2020 l'affectation à un compte de réserves de l'intégralité du résultat de l'année 2019.

HISTORIQUE DU DIVIDENDE

Au titre de l'exercice	2014	2015	2016	2017	2018
Dividende net/action	0,35 €	0,60 €	0,60 €	0,63 €	0,69 €
Taux de distribution ⁽¹⁾	43 %	50 %	55 %	56 %	50 %
Rendement annuel (dividende versé en N+1 sur le cours au 31/12/N) ⁽²⁾	3,25 %	5,51 %	5,09 %	4,57 %	7,32 %

(1) Montant de dividende distribuable (hors autocontrôle) rapporté au résultat net part du Groupe.

(2) Dividende versé en N+1 sur le cours au 31 décembre.

ORIENTATIONS AU 2^e SEMESTRE 2020

Au cours du **deuxième semestre 2020**, le Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A. proposera des orientations en matière de distribution aux actionnaires.

Celles-ci pourraient notamment consister dans le **paiement d'un acompte sur dividende sur les résultats 2020 ou en une distribution exceptionnelle prélevée sur les réserves**, laquelle nécessiterait la tenue d'une Assemblée générale exceptionnelle.

CODE ISIN

L'action Crédit Agricole S.A. est cotée sur Euronext Paris, compartiment A, son code Isin (International Securities Identification Numbers) est le **FR0000045072**.

Ce code de transaction est affecté à la passation des ordres d'achat et de vente des actions de Crédit Agricole S.A.



Posez vos questions *via* Internet : credit-agricole-sa@relations-actionnaires.com

BON À SAVOIR

Connectez-vous pour obtenir le détail de la cotation du titre et son historique : www.credit-agricole.com/finance/finance/action-et-dividende

ÊTRE ACTIONNAIRE

Être actionnaire de Crédit Agricole S.A., c'est être détenteur d'une fraction de son capital.

En sa qualité d'associé, un actionnaire a des droits, notamment celui de participer et de voter à l'Assemblée générale. Votre choix de vote est important. Il a un impact sur l'avenir de Crédit Agricole S.A., dont vous êtes actionnaire.

Vous avez aussi le droit d'être informé sur la vie du Groupe, la possibilité d'adhérer au Club des actionnaires ou au Comité de Liaison de Crédit Agricole S.A.

PASSER UN ORDRE DE BOURSE

COMMENT ACQUÉRIR UNE ACTION DE CRÉDIT AGRICOLE S.A.?

Vous souhaitez devenir actionnaire de Crédit Agricole S.A. ou vous l'êtes déjà et dans ce cas, vous souhaitez agir sur votre portefeuille :

Pour le nominatif pur, transmettez vos ordres de Bourse à CACEIS Corporate Trust, soit :

- **via le site OLIS Actionnaire :**
<https://www.credit-agricole-sa.olisnet.com>
- **par mail** à ct-contactcasa@caceis.com
- **par courrier**
14 rue Rouget de Lisle
92862 Issy-les-Moulineaux Cedex 9

Pour le nominatif administré ou au porteur, contactez directement le numéro de rattachement de Bourse en ligne selon votre agence :

- **Crédit Agricole :** consultez la liste des agences sur notre site : <https://www.credit-agricole.com/finance/finance/espace-actionnaires/etre-actionnaire>
- **LCL :** contactez le 09 69 36 77 00
- **Un autre établissement bancaire :** contactez votre conseiller

Tout ordre de bourse doit passer par l'intermédiaire financier en charge de la gestion du compte-titres ou du PEA, qui transmettra à son tour l'ordre au marché.



LES MENTIONS NÉCESSAIRES

Le numéro du compte-titres ou PEA
Le sens de l'opération : achat ou vente
Le nom et le code Isin de la valeur
La nature du titre : action, obligation, etc.
La quantité de titres à négocier
Le type d'ordre de bourse et la limite
La durée de validité
Le règlement : comptant ou Service de règlement différé (SRD)

LES DURÉES DE VALIDITÉ

“Jour”

Ordre valide uniquement pendant la séance boursière du jour. En cas de non-exécution, il sera retiré du marché.

“À date déterminée”

Sauf exécution ou annulation, l'ordre reste valide jusqu'au soir du jour indiqué, sans dépasser une durée d'un an. En cas de non-exécution, il sera retiré du marché.

“À révocation”

Sauf exécution ou annulation, l'ordre reste valide jusqu'à la date de liquidation fixée par l'intermédiaire financier, dans la limite d'une durée d'un an.

LES TYPES D'ORDRE

L'ordre “à cours limité”

La détermination d'une limite de prix maximum à l'achat et minimum à la vente permet de garantir le cours d'exécution.

⚠ Si la limite n'est pas atteinte, risque d'exécution partielle ou de non-exécution.

L'ordre “à la meilleure limite”

Cet ordre sans limite de prix à indiquer permet d'obtenir le meilleur prix à l'achat ou à la vente au moment où il arrive sur le marché.

⚠ Prix moyen non maîtrisé et risque d'exécution partielle.

L'ordre “au marché”

Ordre prioritaire sans limite de prix qui sera rapidement exécuté au maximum des quantités disponibles.

⚠ Cet ordre reste valable tant que la quantité de titres n'est pas atteinte, et ce, quel qu'en soit le cours.

DÉTENIR DU CAPITAL



PORTEUR

Lorsque vous passez un ordre d'achat de titres sur le marché, vos actions acquises sont dites au « porteur ». L'actionnaire n'est pas connu de la société émettrice.



NOMINATIF ADMINISTRÉ

Pour détenir des titres au nominatif administré, vous devez demander, par écrit à votre établissement financier, d'inscrire vos titres sous la forme nominative administrée. L'actionnaire est connu de la société émettrice.



NOMINATIF PUR

Pour détenir des titres au nominatif pur, vous devez demander, par écrit à votre établissement financier, d'inscrire vos titres sous la forme nominative pure. La conversion au nominatif pur impose le transfert des actions chez CACEIS Corporate Trust, qui devient votre interlocuteur unique. L'actionnaire est connu de la société émettrice.

	PORTEUR	NOMINATIF ADMINISTRÉ	NOMINATIF PUR
Teneur de compte	Intermédiaire financier de votre choix.		CACEIS Corporate Trust Tél. : + 33 (0)1 57 78 34 33 ct-contactcasa@caceis.com
Ordre de bourse	Contactez le numéro de rattachement de Bourse en ligne de votre agence Crédit Agricole ou LCL ⁽²⁾ . Pour un autre établissement bancaire, contactez votre conseiller. Les frais liés aux transactions boursières varient selon votre établissement bancaire.		À adresser à CACEIS Corporate Trust. • Par Internet via OLIS Actionnaire : tarif unique HT 0,30 % avec un minimum de 10 € HT. • Par courriel, téléphone : barème HT selon tranche de montant ⁽¹⁾ .
Droits de garde	Variables selon les intermédiaires financiers.		Exonération des droits de garde.
Convocation à l'Assemblée générale	Sur demande, à formuler auprès de votre intermédiaire financier.	Aucune démarche à effectuer. Vous recevez automatiquement la convocation à l'Assemblée générale.	
Participation à l'Assemblée générale	Compte tenu des dispositions réglementaires gouvernementales liées à la crise sanitaire du Covid-19, exceptionnellement cette année, l'Assemblée générale mixte du 13 mai 2020 se tiendra à 10 h 30 hors la présence physique de ses actionnaires.		
Vote par Internet	Oui, si l'intermédiaire financier est adhérent au système Votaccess.	Oui, via la plateforme Votaccess en se connectant au site OLIS Actionnaire.	
Vote par correspondance	Oui, via le formulaire de vote papier, inclus dans le dossier de convocation ou disponible sur notre site Internet.		
Déclaration fiscale	Vous recevez de l'intermédiaire financier de votre choix un imprimé fiscal unique (IFU) regroupant toutes les opérations de bourse du compte-titres et du PEA où sont inscrits vos titres.		Vous recevez de la part de CACEIS Corporate Trust un IFU regroupant uniquement les opérations concernant l'action Crédit Agricole S.A.

(1) Pour connaître le détail du barème tarifaire, contactez CACEIS Corporate Trust.
(2) <https://www.credit-agricole.com/finance/finance/espace-actionnaires/etre-actionnaire>.



1 DOSSIER DE CONVOCATION DÉMATÉRIALISÉ = 1 ARBRE PLANTÉ

Actionnaire au nominatif, faites un geste pour l'environnement en optant pour la dématérialisation du dossier de convocation à l'Assemblée générale !

BON À SAVOIR

Dans le cadre d'un PEA, l'inscription au nominatif pur est déconseillée car la réglementation qui l'encadre rend difficile la gestion.

COMPRENDRE LA FISCALITÉ

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

N'impacte pas l'imposition des revenus de capitaux mobiliers et les plus-values de cession de valeurs mobilières.

DISPENSE DE L'ACOMPTE SUR LES DIVIDENDES (renouvellement annuel)

Si le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est < à 50 000 € (célibataire) et < 75 000 € (couple soumis à imposition commune), il est possible d'être exempté du prélèvement de l'acompte d'impôt de 12,8 % au moment de l'encaissement des dividendes, au titre de l'impôt sur le revenu. Il faut déposer une demande de dispense d'acompte à l'établissement financier détenteur du compte-titres, avant le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement des dividendes.

+ **EXEMPLE :** pour les dividendes payés en 2021, il faudra déposer la demande avant le 30 novembre 2020 basée sur le revenu fiscal de référence de 2019.

FISCALITÉ DES DIVIDENDES ET DES PLUS-VALUES DE CESSION

Actions sur compte-titres ordinaire, à compter du 1^{er} janvier 2019

	Revenus (dividendes)	Plus-values de cession ⁽³⁾
Prélèvements fiscaux	Au versement : soumis à un acompte de 12,8 %.	• Soit au taux forfaitaire de 12,8 %. • Soit, sur option ⁽¹⁾ , au barème progressif de l'IR.
	Imposition définitive après imputation de l'acompte : • soit au taux forfaitaire de 12,8 % sur le montant brut ; • soit, sur option ⁽¹⁾ , barème progressif de l'IR après un abattement de 40 % et la déduction d'une fraction de la CSG (6,8 %) et des droits de garde.	Pour les actions acquises jusqu'au 31/12/2017, un abattement pour durée de détention s'applique uniquement si l'option globale pour le barème de l'IR est prise ⁽²⁾ : • de 50 % si > 2 ans et < à 8 ans ; • de 65 % si ≥ 8 ans.
+ Prélèvements sociaux 17,2 %		

PEA CLASSIQUE

	Revenus et plus-values	Gains à la clôture ou lors d'un retrait	
		Impôt sur le revenu	Prélèvements sociaux
En l'absence de retrait	Exonération (sauf cas particuliers des dividendes de titres non cotés)		
Si retrait ou clôture après la date du premier versement à compter du 01/01/2019	< 5 ans > 5 ans	12,8 % ⁽¹⁾ Exonération	17,2 % 17,2 % ⁽⁴⁾



Passé cinq années de détention, les retraits partiels ne déclenchent pas la clôture du plan et les versements complémentaires sont possibles : le gain calculé en fonction du montant du retrait est exonéré d'impôt sur le revenu mais reste soumis aux prélèvements sociaux.

(1) Sur option globale formulée sur la déclaration de revenus et applicable à l'ensemble des revenus mobiliers de l'année.
(2) La durée de détention est décomptée de la date exacte d'acquisition à la date de cession. Les titres acquis aux dates les plus anciennes sont réputés cédés les premiers. (3) Les moins-values peuvent s'imputer sur les plus-values de même nature (avant abattement) réalisées la même année ou les 10 années suivantes. Les abattements s'appliquent au solde de plus-value après imputation. (4) Prélèvements sociaux en fonction de la date d'acquisition des gains, actuellement taux maximum de 17,2 %.

CALENDRIER FISCAL

Février-avril 2020

Réception des justificatifs de revenus mobiliers et des plus-values adressés par les établissements financiers.

Fin mai 2020

Déclaration des revenus 2019 (option éventuelle pour le barème de l'IR avant la date limite de dépôt de la déclaration de revenus).

Début septembre 2020

Réception des avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019 : imputation des acomptes prélevés lors du paiement des dividendes sur l'impôt définitif.

30 novembre 2020

Date limite d'envoi des demandes de dispense d'acompte sur les revenus 2021.

Pour en savoir plus : <https://www.impots.gouv.fr/portail/particulier/les-revenus-mobiliers>

PARTICIPER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En raison des dispositions gouvernementales liées à la crise du Covid-19, l'**Assemblée générale de Crédit Agricole S.A. se tiendra le 13 mai 2020 à 10 h 30 hors la présence physique de ses actionnaires**. Vous pouvez suivre cet événement en direct sur notre site Internet www.credit-agricole.com, et en différé.

Comment participer à l'Assemblée générale ?

Exceptionnellement, cette année, la participation des actionnaires se fera uniquement par le vote par correspondance. Nous invitons chaque actionnaire à **privilégier le voter par Internet**.

Retrouvez le détail des modalités de participation sur notre *Guide de l'Assemblée générale 2020* <https://www.credit-agricole.com/finance/finance/espace-actionnaires>



Pourquoi participer à l'Assemblée générale ?

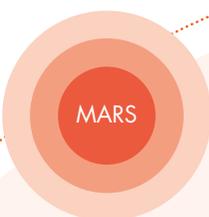
Même si l'Assemblée générale se tient à huis clos, **tous vos droits sont conservés et en particulier le droit de vote**. Votre vote est important, il a un impact sur l'avenir de Crédit Agricole S.A., dont vous êtes actionnaire. Il permet de statuer sur l'approbation des comptes et de l'affectation du résultat, d'approuver une convention réglementée ou encore de procéder à la nomination de nouveaux administrateurs ou au renouvellement du mandat de ces derniers, etc.

BON À SAVOIR

Vous pouvez **poser vos questions, même si l'Assemblée générale se tient hors la présence de ses actionnaires**. Adressez vos questions écrites, **accompagnées d'une attestation d'inscription en compte des titres Crédit Agricole S.A.** :

- soit par lettre recommandée avec accusé de réception* ;
- soit à l'adresse électronique suivante : assemblee.generale@credit-agricole-sa.fr

LES DATES CLÉS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



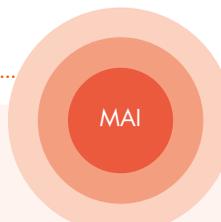
25/03 Publication au BALO de l'avis de réunion

10/04 Publication au BALO de l'avis de réunion rectificatif

14/04 Date limite de réception de toute demande d'inscription de points ou de projets de résolution à l'ordre du jour

20/04

- Mise à disposition du dossier de convocation 2020
- Date d'ouverture pour poser les questions écrites*
- Ouverture du vote par Internet à partir de 12 h 00



07/05 Date limite pour les actionnaires au nominatif, pour demander un accès Internet sur : www.credit-agricole-sa.olisnet.com

06/05 Date limite pour l'envoi des questions écrites*

10/05 Date limite pour la réception par CACEIS Corporate Trust du formulaire papier de participation

12/05 Date limite, jusqu'à 15 h 00 (heure de Paris), pour la prise en compte du vote par Internet

13/05 Assemblée générale à huis clos

* Par lettre recommandée avec accusé de réception, à l'attention du Président du Conseil d'administration à Crédit Agricole S.A. au 12 place des États-Unis - 92127 Montrouge Cedex ou à l'adresse électronique suivante : assemblee.generale@credit-agricole-sa.fr. N'oubliez pas de joindre une attestation d'inscription en compte des titres Crédit Agricole S.A.

LES RÉOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

LES RÉOLUTIONS EN BREF

Les résolutions 1 à 3 portent sur l'approbation des comptes annuels et consolidés de l'exercice 2019, l'affectation du résultat.

La 4^e résolution propose l'approbation d'une convention réglementée autorisée par le Conseil d'administration. Elle concerne la cession des 32 953 actions de préférence de classe C Visa Inc qui étaient détenues par Crédit Agricole S.A., au profit de Crédit Agricole CIB.

Les résolutions 5 à 14 concernent le Conseil d'administration et proposent :

- la nomination de 4 nouveaux administrateurs ;
- le renouvellement du mandat de 6 administrateurs.

Les résolutions 15 à 24 proposent aux actionnaires :

- d'approuver la politique de rémunération attribuable à chaque dirigeant mandataire social et aux administrateurs ;
- d'approuver les éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2019, ou attribués au titre du même exercice, à chaque dirigeant mandataire social ;
- d'approuver le rapport sur les rémunérations figurant dans le Document d'enregistrement universel ;
- pour les dirigeants effectifs et pour les personnels identifiés : de donner un avis consultatif sur l'enveloppe globale des rémunérations versées en 2019 et d'approuver le plafonnement de la partie variable de leur rémunération.

La 25^e résolution propose de renouveler l'autorisation donnée au Conseil d'administration d'acheter ou de faire acheter ses propres actions par la société.

La 26^e résolution propose de modifier l'article 11 des statuts afin de prévoir la désignation d'un administrateur représentant les salariés actionnaires.

La 27^e résolution propose de mettre les statuts en harmonie avec les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Les résolutions 28 à 39 portent sur les autorisations et délégations financières à donner au Conseil d'administration à l'effet :

- de lui permettre de procéder aux opérations de financement les mieux adaptées au contexte de marché et aux besoins de la société par augmentation de capital (avec maintien ou suppression d'un droit préférentiel de souscription) ;
- de réaliser des opérations d'actionnariat salarié ;
- d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres sommes ;
- de limiter le montant global des augmentations de capital à 4,3 milliards d'euros ;
- d'annuler, en une ou plusieurs fois, tout ou partie des actions acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions, selon certaines conditions ;
- et, enfin, de procéder à une attribution gratuite d'actions de performance au profit des membres personnels salariés et mandataires sociaux.

Philippe Brassac, Directeur général du Groupe Crédit Agricole S.A. et Xavier Musca, Directeur général délégué, ont décidé de renoncer à 50% de leur rémunération variable annuelle due au titre de l'exercice 2019. Ils ont souhaité que le montant respectif auquel ils renoncent soit utilisé pour abonder le fonds de solidarité envers les personnes âgées crée par le Crédit Agricole dans le contexte de l'épidémie de Covid-19.

BON À SAVOIR

À compter de 2020, les **formulaires de vote par correspondance exprimant une abstention ne seront plus considérés comme des votes négatifs. Ils ne seront pas pris en compte dans les votes exprimés.**



L'Assemblée générale sera retransmise en direct sur le site Internet de Crédit Agricole S.A. et le différé pourra être visionné post-événement.

QUESTIONS DES ACTIONNAIRES



**CLOTILDE L'ANGEVIN,
DIRECTRICE
DE LA COMMUNICATION
FINANCIÈRE DE CRÉDIT
AGRICOLE S.A.**

Répond aux questions
des actionnaires

Pouvez-vous nous rappeler en quoi consistent le *switch* et l'opération de démantèlement à hauteur de 35 % ?

C. L. : Le mécanisme de garantie *Switch* correspond à un transfert vers les Caisses régionales d'une partie des exigences prudentielles s'appliquant à Crédit Agricole S.A. au titre de ses activités d'assurances contre une rémunération fixe. Dès le premier trimestre de l'année 2020, Crédit Agricole S.A. a renforcé sa capacité bénéficiaire en démantelant 35 % de ce mécanisme, soit moins d'un an après la publication du Plan moyen terme, à l'occasion duquel il avait pris l'engagement de rembourser la moitié de cette garantie d'ici 2022. Ce débouchage partiel, neutre au niveau du Groupe, a coûté environ 40 points de base en ratio de solvabilité de Crédit Agricole S.A. et viendra augmenter le résultat net part du Groupe de Crédit Agricole S.A. d'environ 70 millions d'euros en année pleine.

Est-il vraiment opportun de développer vos activités à l'international, surtout avec la crise sanitaire actuelle ?

C. L. : La crise sanitaire que nous traversons est profonde et aura un impact considérable sur l'économie mondiale. Toutefois, notre solidité, en termes de capital et de liquidité, ainsi que notre engagement aux côtés de nos clients nous permettront de contribuer à la relance de l'économie. Notre modèle de Banque universelle de proximité du Groupe est robuste et diversifié, et repose sur l'agrégation au fil du temps de tous les métiers utiles aux besoins de nos clients. Avec leurs positions de leaders sur leurs marchés, ce sont surtout les métiers de Crédit Agricole S.A., qui participent à la consolidation bancaire à l'international. Celle-ci passe davantage par la signature de partenariats avec d'autres acteurs que par des fusions transfrontalières en banque de proximité. L'Europe et l'Asie sont les régions prioritaires que nous avons définies dans le Plan moyen terme 2022. En 2019, nous avons signé ou renforcé de nombreux accords de distribution en France, Italie, Espagne et Chine.

Comment allez-vous procéder pour développer vos synergies de revenus ?

C. L. : Le développement de synergies de revenus est au cœur de la stratégie du Groupe, et nous offre un potentiel de croissance important. Rien ne nous empêche d'atteindre la même part de marché en assurances dommages en France que celle que nous avons en banque de détail. Nous visons de porter les synergies de revenus à 10 milliards d'euros d'ici fin 2022, grâce notamment à l'intensification des activités conjointes entre les banques de détail du Groupe et les métiers spécialisés et l'internalisation des activités menées avec d'autres banques, gestionnaires d'actifs ou assureurs. Fin 2019, nos synergies de revenus s'élevaient à 9 milliards d'euros, grâce notamment à la dynamique de l'assurance dans les banques de détail du Groupe.

En 2019, quelles ont été vos initiatives liées à votre engagement de finance climat ?

C. L. : En matière de climat, nous amplifions notre démarche d'accompagnement des clients vers une économie plus propre. Nous avons publié, en juin dernier, notre stratégie climat du Groupe et nos actions sont nombreuses. Nous mettons en place une note de transition pour accompagner l'ensemble des clients grandes entreprises du Groupe dans leur transition. En 2019, nous avons émis un *Green bond* d'un milliard d'euros et un *Green covered bond* de 1,25 milliard d'euros. Par ailleurs, CACIB a structuré plus de 40 milliards d'euros de *Green bonds*, cette année, confirmant sa position de leader mondial en la matière. Cette année, nous avons lancé LCL Placements Impacts Climat, la première gamme de placements dans les entreprises réduisant leurs émissions de CO₂. Nous proposons à nos clients des offres vertes en banque de proximité pour le financement des véhicules peu polluants, ou les travaux de réduction des dépenses d'énergie. Ainsi, nous nous mobilisons collectivement, à travers nos différents métiers, pour créer les conditions de la réussite de notre stratégie climat.

En quoi consiste votre stratégie sur la finance inclusive ?

C. L. : Le Crédit Agricole s'appuie sur son ancrage territorial, notamment au travers de ses agences en France et à l'étranger, pour promouvoir un développement économique mieux partagé. Nos objectifs sont concrets. Nous avons mis en place des offres d'entrée de gamme accessibles à tous, comme EKO ou LCL Essentiel. Nous développons les financements à impact social, *via* les actions d'Amundi, de CACIB, ou encore grâce aux missions de la Fondation Grameen Crédit Agricole. Enfin, nous contribuons au maintien du lien sociétal dans les territoires, par un soutien direct aux associations locales ou en favorisant la mixité sociale par l'accueil de stagiaires de 3^e issus de zones d'éducation prioritaires.

Le Groupe Crédit Agricole est-il assez solide pour faire face à la crise liée au Covid-19 ?

C. L. : Le Groupe Crédit Agricole a des fondamentaux solides. Il est la 10^e banque du monde par la taille du bilan. Son ratio de solvabilité, qui traduit la solidité de son capital, est supérieur de plus de 600 points de base (au 31 mars 2020) au minimum réglementaire exigible pour le Groupe. Les réserves de liquidité sont à un très haut niveau, à près de 340 milliards d'euros à fin mars 2020, et nous avons calibré nos objectifs de liquidité pour ne pas être obligés de faire appel aux marchés pendant un an. Le Groupe mettra cette solidité financière au service de ses clients, en s'inscrivant pleinement dans la stratégie des pouvoirs publics pour continuer à agir chaque jour dans l'intérêt de ses clients et de la société, pour les aider à traverser cette crise, en cohérence avec sa Raison d'Être.

Retrouvez toute l'information financière
<https://www.credit-agricole.com/finance/finance>



ADHÉRER AU CLUB DES ACTIONNAIRES

Le Club des actionnaires de Crédit Agricole S.A. répond avant tout à une vocation informative et pédagogique : faire connaître et comprendre l'entreprise, son organisation, ses métiers, et partager ses analyses de la conjoncture économique.

Être membre du Club des actionnaires, permet de :

prendre connaissance de l'actualité du Groupe et de Crédit Agricole S.A. tous les mois par courriel

bénéficier d'offres privilégiées, assister à des événements culturels ou sportifs, ou recevoir des magazines...

CLUB DES ACTIONNAIRES

assister à des webconférences avec des thématiques animées par les experts du Groupe

rencontrer les dirigeants lors de réunions d'information organisées en France, ou par le biais d'e-réunions

disposer d'un espace Internet sécurisé accessible à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe personnels

DEVENIR MEMBRE

Au 31 décembre 2019, le Club des actionnaires compte près de 48 000 adhérents.

Rejoignez les membres du Club des actionnaires de Crédit Agricole S.A., ouvert à tous les actionnaires individuels, sous condition de détention d'au moins :

- 50 actions au porteur ou
- 1 action au nominatif pur ou administré.

Pour les **salariés** du Groupe Crédit Agricole, détenir au moins **1 action en direct.**

LES OFFRES

La réservation des offres peut se faire directement en ligne via votre espace personnalisé ou par téléphone au numéro gratuit 0 800 000 777.

Les inscriptions sont limitées à deux offres par année civile⁽¹⁾ et par membre du Club, dans la limite des places disponibles. Elles sont traitées selon l'ordre d'arrivée des demandes (sauf indication contraire) et jusqu'à épuisement du stock.

BON À SAVOIR

Tous les actionnaires, non-membres du Club, peuvent recevoir l'actualité trimestrielle de Crédit Agricole S.A., il vous suffit de nous communiquer votre adresse mail à : credit-agricole-sa@relations-actionnaires.com

DÉCOUVRIR LE COMITÉ DE LIAISON



1. Claude GREGUT 2. Michel NARDIN 3. Jérôme LAVILLE 4. Julie SPYKER (Crédit Agricole S.A.)
5. Bernard MESSIS 6. Pascal PARIZE 7. Caroline DEPONCINS 8. Jean-Pierre TERROINE
9. Clotilde L'ANGEVIN (Crédit Agricole S.A.) 10. Jérôme DUPARCHY 11. Jean-François ROPELEWESKI
12. Dorothee SORET 13. Françoise GUELLE 14. Marie AUGUSTO (Crédit Agricole S.A.)

Créé en 2003, le Comité de liaison avec les actionnaires individuels de Crédit Agricole S.A. compte au maximum 12 membres bénévoles, répartis sur tout le territoire pour refléter la diversité de l'actionnariat de Crédit Agricole S.A. La durée du mandat est de quatre ans, non renouvelable. Les membres sont renouvelés par moitié tous les 2 ans.

La prochaine campagne de recrutement aura lieu en 2021.

Objet :

- aider Crédit Agricole S.A. à mieux communiquer avec ses actionnaires individuels ;
- à mieux appréhender leurs attentes ;
- à recueillir leurs suggestions en matière de communication financière.

Mission :

- contribuer à l'amélioration de l'ensemble des moyens de communication destinés aux actionnaires individuels (rapport intégré, guide de l'actionnaire, site Internet, préparation de l'Assemblée générale, etc.).

Pour plus de détails sur les rencontres avec les membres, consultez la page dédiée sur notre site :

<https://www.credit-agricole.com/finance/finance/espace-actionnaires/comite-de-liaison>

Ou joignez le service Relations Actionnaires Individuels au 0 800 000 777 touche 5.



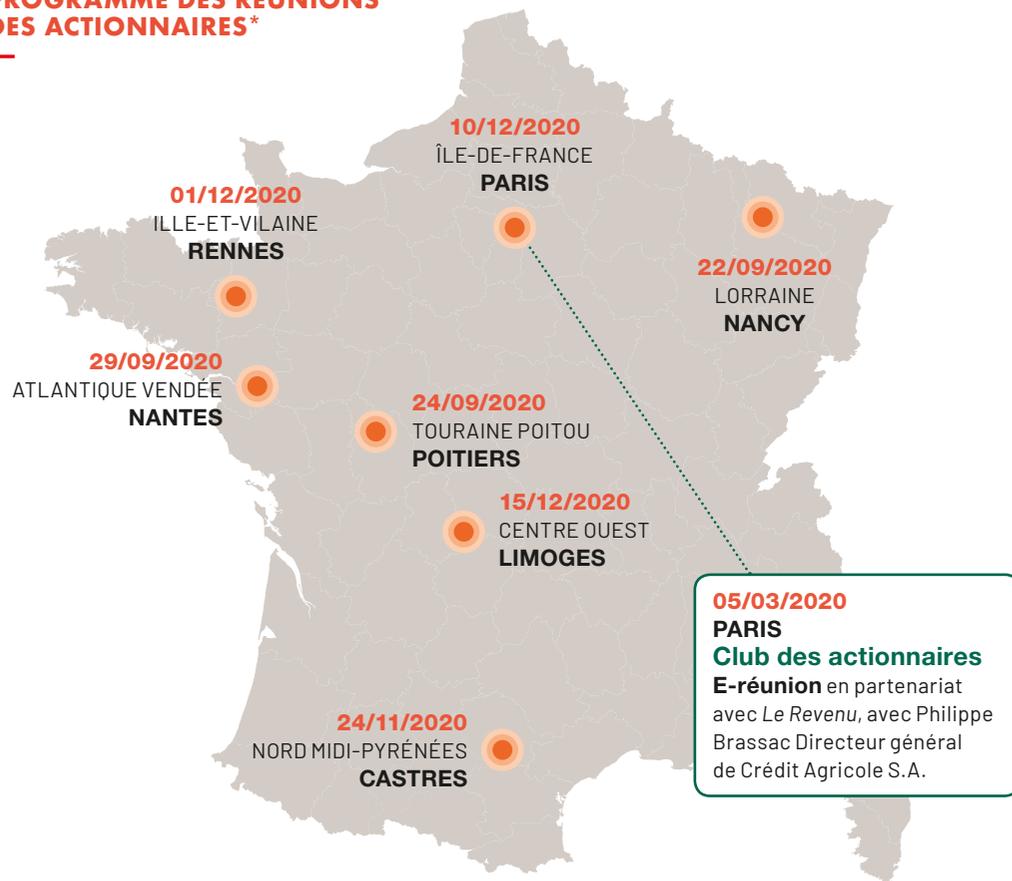
ADHÉREZ AU CLUB EN VOUS CONNECTANT À :
<https://www.credit-agricole.com/finance/finance/espace-actionnaires> et cliquez sur la rubrique "Espace actionnaires/adhérer au club"

(1) Pour l'année 2020, l'offre de 2 places par membre du Club est valable du 1^{er} avril 2020 au 31 décembre 2020.

SE RENCONTRER

Tout au long de l'année, l'équipe des Relations Actionnaires Individuels de Crédit Agricole S.A. se mobilise pour vous informer, rencontrer et échanger avec les actionnaires individuels partout en France. Proximité, transparence, écoute et dialogue multicanal : tels sont les objectifs de nos réunions, rencontres et webconférences.

PROGRAMME DES RÉUNIONS DES ACTIONNAIRES*



* Sous réserve des dispositions liées à l'évolution du Covid-19 qui pourraient être prises.

CALENDRIER FINANCIER 2020

14 février : publication des résultats annuels et du 4^e trimestre 2019

6 mai : publication des résultats du 1^{er} trimestre 2020

6 août : publication des résultats du 2^e trimestre et du 1^{er} semestre 2020

4 novembre : publication des résultats du 3^e trimestre et des 9 premiers mois 2020



Retrouvez les dates de nos futurs événements en consultant :



• votre espace sécurisé <https://clubactionnaires.credit-agricole.com/>

• le numéro gratuit 0 800 000 777 - sélectionnez la touche 3, puis le choix 1.

CONTACTS ET LIENS UTILES

Pour toute demande relative à votre compte nominatif pur

CACEIS Corporate Trust

Relation Investisseurs Crédit Agricole S.A.
 14, rue Rouget de Lisle,
 92862 ISSY-LES-MOULINEAUX CEDEX 9
E-mail : ct-contactcasa@caceis.com
Tél. : +33 (0)1 57 78 34 33
 Du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 18 h 00

Pour toute demande relative à votre épargne salariale

- Pour les salariés de Crédit Agricole S.A. et la plupart de ses entités

AMUNDI ESR

26956 VALENCE CEDEX 9 France
Web : <https://www.amundi-ee.com/epargnant>
Tél. : 04 37 47 01 37 (non surtaxé)
 Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 12 h 30

- Pour les salariés des Caisses régionales et les entités du pôle Assurances

CA Titres

Web : <https://www.ca-els.com>
Tél. : 09 70 80 89 74 (non surtaxé)
 Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 18 h 00

LIENS UTILES

Retrouvez le **glossaire** de Crédit Agricole S.A. directement sur notre site www.credit-agricole.com/finance/finance/glossaire ou sur nos publications : Document d'enregistrement universel et Rapport intégré.

Le **CLIFF (Association française des professionnels de la communication financière)**, le cabinet Bredin Prat (avocats spécialistes du droit des affaires) et PWC (cabinet de conseil, d'audit et d'expertise comptable international) ont réalisé le guide *Cadre et pratiques de communication financière* que vous pouvez consulter sur le lien ci-après : https://cliff.asso.fr/fr/article/28/Publications/Guide_Cadre_et_Pratiques_de_Communication_Financiere/12e_edition_2019_du_Guide_Cadre_et_Pratiques_de_Communication_Financiere.html

L'**AMF (Autorité des marchés financiers)** régule les acteurs et produits de la place financière française. Elle réglemente, autorise, surveille, contrôle et, lorsque c'est nécessaire, enquête et sanctionne. Elle veille également à la bonne information des investisseurs et les accompagne, en cas de besoin, grâce à son dispositif de médiation. Pour plus d'informations, contactez AMF Épargne Info Service du lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 00 au 01 53 45 62 00. <https://www.amf-france.org/>

La **Banque de France, l'ACPR (Autorité de contrôle des marchés financiers) et l'AMF** vous informent, vous orientent dans vos démarches concernant un produit ou un service bancaire, une assurance ou un placement financier, via leur site, du service public, Assurance Banque Épargne Info Service (ABEIS). <https://www.abe-infoservice.fr/>



PUBLICATION

Direction de la Communication Financière, Relations Actionnaires Individuels.
 Directrice de la publication : Clotilde L'Angevin
 Conception et réalisation : **LONSDALE**
 Crédit photo : Crédit Agricole S.A./Getty Images

Imprimé par
 Crédit Agricole Immobilier





PAR TÉLÉPHONE

au numéro gratuit
0 800 000 777 du lundi
au vendredi de 9 h 00 à 18 h 00



PAR COURRIEL

credit-agricole-sa
@relations-actionnaires.com



PAR COURRIER

Crédit Agricole S.A.
Relations Actionnaires Individuels
12, place des États-Unis
92127 Montrouge Cedex

Crédit Agricole S.A.

Société anonyme au capital
de 8 654 066 136 euros
RCS Nanterre 784 608 416
12, place des États-Unis
92127 MONTROUGE CEDEX
Tél. : + 33 (0)1 43 23 52 02

www.credit-agricole.com

